

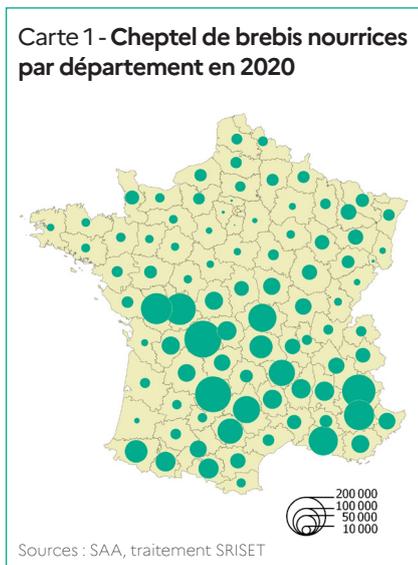
FICHES FILIÈRE

Filière ovin viande

(mise à jour juillet 2021)

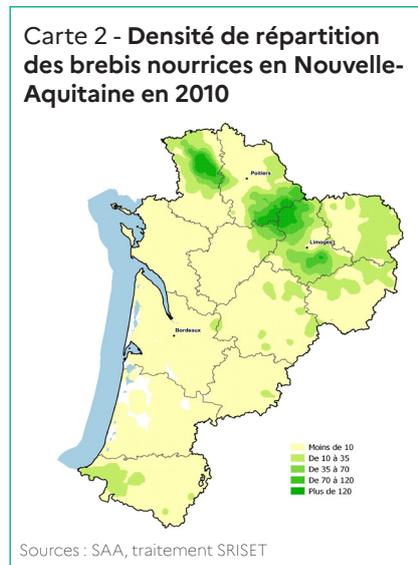
La production d'ovins viande reste très concentrée dans le nord et l'est de la région, au sein d'élevages spécialisés ou en association avec d'autres ateliers, animaux ou végétaux. La région regroupe près du quart des effectifs nationaux. La plupart des éleveurs sont adhérents d'organisations de producteurs ou de coopératives et plus de la moitié sont engagés dans des démarches qualité. Les agneaux de la région sont souvent commercialisés sous signes officiels de qualité (IGP, Labels rouge). Les principaux abattoirs sont spécialisés et situés sur la zone de production. Après plusieurs années de déclin, la production se stabilise. Malgré tout, la France reste dépendante des importations en viande ovine. Les soutiens de la PAC sont primordiaux pour la pérennité des élevages.

1 - Élevages et cheptels



Avec plus de **763 000 brebis nourrices**, la région Nouvelle-Aquitaine représente 23 % de l'effectif global de France métropolitaine en 2020. Au sein de la région, trois départements regroupent 61 % des effectifs : Haute-Vienne 25 %, Vienne 18 % et Deux-Sèvres 18 %.

Le cheptel dans la région est stable depuis 2018 (-0,14 %). Ce sont principalement les effectifs dans les plus gros départements qui ont diminué : -5 % pour le trio de tête (-3 %



en Haute-Vienne, -7 % en Vienne et -6 % en Deux-Sèvres), quand d'autres départements ont vu leur cheptel augmenter : +46 % pour les Pyrénées Atlantiques, +23 % dans les Landes. Le cheptel ovin viande semble ainsi se stabiliser après la forte baisse du début des années 2000.

Au recensement agricole de 2010, plus de 60 % des exploitations élevant des ovins en détenait moins de 50. Les 4 000 exploitations ayant au minimum 50 brebis (effectif minimum pour

prétendre à l'aide ovine) regroupaient 90 % du cheptel régional. Parmi ces exploitations, 57 % étaient spécialisées en ovin viande. Elles avaient un cheptel moyen de 250 brebis mères et une SAU moyenne de 64 ha. Pour les autres, l'atelier ovin est souvent complémentaire d'un élevage de bovins viande ou de cultures. Les exploitations spécialisées sont globalement plus petites que celles où la production ovine est combinée à d'autres productions.

Tableau 2 - Nombre d'exploitations élevant des brebis nourrices

	Total	Ayant au moins 50 brebis nourrices
Charente	657	231
Charente-Maritime	301	55
Corrèze	1 017	260
Creuse	1 193	381
Dordogne	1 186	256
Gironde	401	65
Landes	170	26
Lot-et-Garonne	338	86
Pyrénées-Atlantiques	1 053	314
Deux-Sèvres	1 278	717
Vienne	1 088	628
Haute-Vienne	1 958	1 017
Total Nouvelle-Aquitaine	10 640	4 036
France métropolitaine	49 918	17 678
Part de la région dans la France métró	21%	23%

Tableau 3 - Répartition des exploitations par taille de cheptel

Nbre de brebis nourrices	Nbre d'exploitations	% des exploitations	% des brebis
<50	6604	62%	10%
50-99	1335	13%	9%
100-199	1128	11%	16%
200-299	561	5%	14%
300-399	449	4%	16%
400-499	263	2%	12%
500+	300	3%	22%
	10640	100%	100%

Sources : Agreste RA 2010

Un élevage extensif qui valorise l'herbe

D'après les données du recensement agricole de 2010, 96 % des brebis nourrices élevées dans la région pâturent. Dans la moitié des élevages, le pâturage a lieu toute l'année. Les surfaces agricoles des élevages ayant au moins 50 brebis sont constituées à plus des trois quarts d'herbe et de plantes fourragères. Les ovins permettent en particulier de valoriser des surfaces peu productives. Ainsi, dans les départements comprenant des zones de montagnes ou semi-montagne (en Pyrénées-Atlantiques, Corrèze, Creuse) les élevages d'ovins viande ont une surface plus importante que les autres de prairies dites peu productives. Les céréales cultivées peuvent être destinées à la vente ou à l'auto-consommation par le bétail ; le triticale est la deuxième céréale la plus produite dans les élevages d'ovins viande, derrière le blé tendre. Le degré d'autonomie alimentaire des élevages limite l'impact environnemental des transports d'aliments et l'impact économique liés aux fluctuations des prix des intrants.

Avec un UGB par ha de surface fourragère, les élevages spécialisés en ovin viande sont particulièrement extensifs. Par comparaison, le taux de chargement moyen en Nouvelle-Aquitaine est de 1,7 en ovin lait ; 1,4 en bovin lait ; 1,2 en bovin viande et 1,4 en caprins.

De nombreux départs en retraite

Le renouvellement générationnel est un enjeu pour la filière. Au-delà même des tout petits troupeaux souvent élevés par des personnes retraitées,

Ces statistiques ne tiennent pas compte de la production d'agneaux de lait de race laitière (Lacaune), principalement présente dans les Pyrénées-Atlantiques, et qui constituent un sous-produit de la production laitière.

29 % des responsables d'exploitations détenant plus de 50 brebis mères avaient au moins 55 ans en 2010. C'est quatre ans de plus que les exploitants et exploitantes ayant au moins 10 vaches. 70 % d'entre eux ne savaient pas qui allait reprendre leur exploitation. L'élevage ovin viande offre donc de nombreuses opportunités d'installations, en atelier unique ou complémentaire.



L'emploi lié aux ovins en Nouvelle-Aquitaine est estimé à 2 500 équivalents temps-plein*.

* estimation au prorata de la PBS ovine dans la PBS totale des exploitations ayant des brebis nourrices

2 - La production dans les élevages

Après plusieurs années de baisse, la production régionale de viande ovine se stabilise depuis 2015 et se maintient en 2020. Elle avoisine les 24 000 tec, notamment grâce à une augmentation lente mais régulière du poids des carcasses et plus récemment d'une augmentation du nombre de têtes.

Tableau 4 - Production ovine (en têtes) en 2020

2020 (données provisoires)	Nombre de têtes			Ensemble ovins
	Agneaux de lait	Autres agneaux	Moutons et ovins de réforme	
16 - Charente	0	62 000	9 080	71 080
17 - Charente-Maritime	0	9 900	1 650	11 550
19 - Corrèze	0	33 610	4 140	37 750
23 - Creuse	0	44 400	5 840	50 240
24 - Dordogne	720	46 440	7 100	54 260
33 - Gironde	720	8 620	1 150	10 490
40 - Landes	1 250	2 650	510	4 410
47 - Lot-et-Garonne	820	10 300	2 600	13 720
64 - Pyrénées-Atlantiques	345 000	61 600	65 680	472 280
79 - Deux-Sèvres	870	183 810	26 310	210 990
86 - Vienne	960	203 710	25 330	230 000
87 - Haute-Vienne	0	193 820	21 840	215 660
Nouvelle-Aquitaine	350 340	860 860	171 230	1 382 430
France métropolitaine	507 920	3 952 141	889 871	5 349 932
part NA dans France	69%	22%	19%	26%

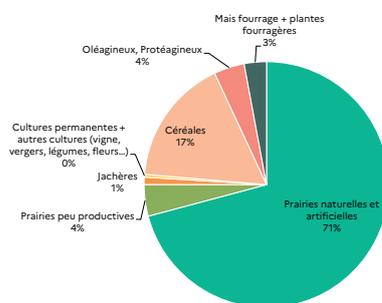
Sources : SAA 2020 - données provisoires

Tableau 1 - Cheptel de brebis nourrices en 2020

	Effectif (tête)
16 - Charente	47 500
17 - Charente-Maritime	7 400
19 - Corrèze	38 650
23 - Creuse	52 340
24 - Dordogne	45 190
33 - Gironde	15 320
40 - Landes	4 900
47 - Lot-et-Garonne	13 160
64 - Pyrénées-Atlantiques	71 890
79 - Deux-Sèvres	135 840
86 - Vienne	140 400
87 - Haute-Vienne	190 750
Nouvelle-Aquitaine	763 340

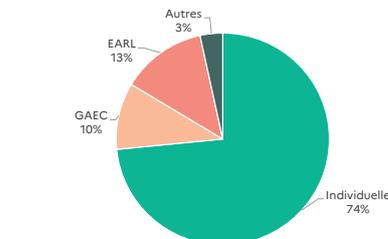
Sources : SAA - données provisoires

Figure 1 - Répartition de la SAU des exploitations ayant au moins 50 brebis nourrices



Sources : Agreste RA 2010

Figure 2 - Statut juridique des exploitations détenant au moins 50 brebis nourrices en 2010



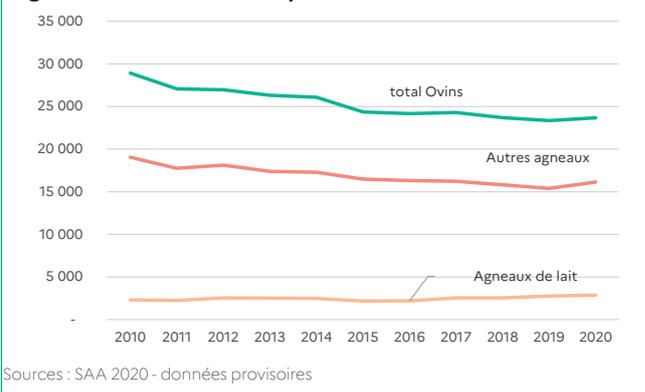
Sources : Agreste RA 2010

Tableau 5 - Volume produits (en tec) en 2020

2020 (données provisoires)	Poids en tec			
	Agneaux de lait	Autres agneaux	Moutons et ovins de réforme	Ensemble ovins
16 - Charente	0	1 190	241	1 431
17 - Charente-Maritime	0	179	50	229
19 - Corrèze	0	639	116	755
23 - Creuse	0	844	184	1 028
24 - Dordogne	6	850	199	1 055
33 - Gironde	6	138	32	176
40 - Landes	10	45	14	69
47 - Lot-et-Garonne	7	196	73	276
64 - Pyrénées-Atlantiques	2 829	986	1 576	5 391
79 - Deux-Sèvres	10	3 511	800	4 321
86 - Vienne	12	3 891	671	4 574
87 - Haute-Vienne	0	3 683	688	4 371
Nouvelle-Aquitaine	2 880	16 152	4 644	23 676
France métropolitaine	4 307	72 303	23 734	100 344
part NA dans France	67%	22%	20%	24%

Sources : SAA 2020 - données provisoires

Figure 3 - Évolution de la production ovine



Sources : SAA 2020 - données provisoires

3 - Les signes de qualité

Avec cinq Indications Géographiques Protégées (IGP) et cinq Labels Rouges, la Nouvelle-Aquitaine est le berceau de la viande de qualité ovine française. En 2017, hors agriculture biologique (AB), 2 600 élevages sont engagés en démarche de production de viande ovine sous Signe d'Indication de la Qualité et de l'Origine (SIQO), y compris les élevages ovins laitiers produisant des agneaux de lait des Pyrénées. Près de 30% de la production régionale d'agneaux est commercialisée sous SIQO. Cela

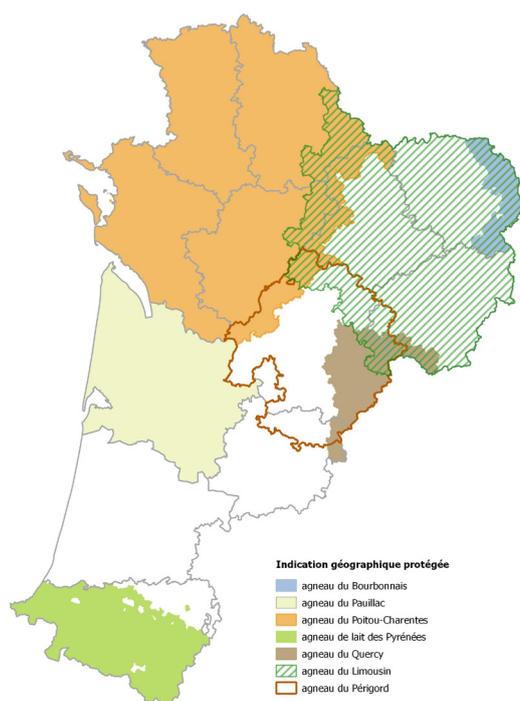
représente 43% des ventes nationales de ce type de produit.

Ce travail collectif participe à la mise en valeur du territoire et est une vitrine des savoirs-faires régionaux. Ces démarches permettent notamment de mieux valoriser la viande produite et d'afficher une image positive des éleveurs et éleveuses de la région. Les activités annexes de valorisation de la viande sous SIQO permettent également le maintien d'emplois locaux en plus de ceux des responsables d'exploitations : 16 organisations de producteurs et 13 abattoirs labellisés maillent le territoire.

En 2020, le cheptel certifié en agriculture biologique (AB) en Nouvelle-Aquitaine représente 16 % du cheptel national de brebis nourrices AB.

Une forte progression a eu lieu entre 2015 et 2016 : le cheptel a augmenté de 21 % et le nombre d'exploitations de 15%. Les conversions au bio continuent de façon régulière depuis : le nombre d'exploitations augmente, de 4 à 10 % selon les années, de même que le nombre de brebis nourrices, bio ou en conversion. Source : Agence BIO

Carte 3 - IGP viande ovine présents en Nouvelle-Aquitaine



Sources : INAO



Les chiffres clés du BIO en Nouvelle-Aquitaine en 2019

380 élevages ovins viande
39 700 brebis viande en AB ou en conversion

5 % du cheptel régional

IGP et Labels Rouges présents en Nouvelle-Aquitaine

- IGP Agneau du Poitou-Charentes
- LR Diamandin
- IGP Agneau du Limousin
- LR Le Baronnet
- IGP et LR Agneau du Périgord
- IGP et LR Agneau de lait des Pyrénées
- Agneau de Pauillac

Depuis d'autres régions :
- Agneau du Bourbonnais
- Agneau du Quercy

En 2017, près de 242 000 agneaux certifiés sont commercialisés soit 43 % du marché national SIQO (hors Bio).

4 - L'évolution des prix

En 2020, le prix moyen régional de l'agneau s'est établi à 7,34 €/kg de carcasse, soit 7,4 % de plus que la moyenne triennale 2017-18-19.

Si l'année 2020 a été particulière en raison du contexte sanitaire, les périodes de confinement ont plutôt signifié une amélioration des ventes d'agneaux français, due à la baisse des importations de viande ovine (-11 % cumul de janvier à septembre en France).

Des traités commerciaux en cours de négociation avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande pourraient modifier ces perspectives dans les années à venir. En revanche, les conditions du Brexit sont plutôt prometteuse pour les ventes de viande nationale.

5 - Les aides PAC aux éleveurs

L'aide ovine en 2020 avoisine les 21 € par brebis éligible, avec un complément de 2 € pour les 500 premières brebis, transparence GAEC prise en compte. Ce montant est ajusté en fonction du nombre de demande total de l'année sur l'ensemble du pays. Le montant alloué pour l'ensemble du territoire national est de 110 M€. Une aide complémentaire de 6 € a été débloquée depuis 2019 pour les « nouveaux éleveurs ». L'enveloppe nationale pour cette aide est de 3 M€.

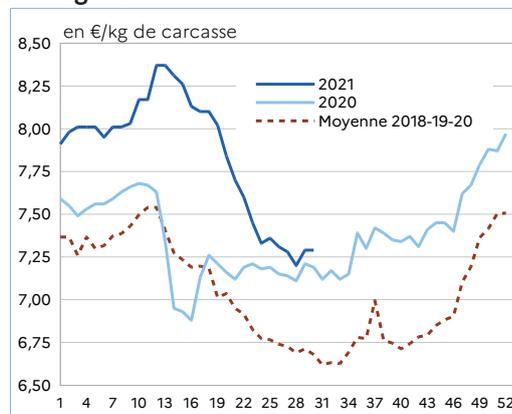
Dans la région Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandes d'aide ovine est en légère diminution, suivant la même évolution que la diminution du nombre d'exploitations. Hors Pyrénées-Atlantiques (département exclu de l'analyse car l'élevage ovin lait y est dominant), plus de 2 700 dossiers ont été déposés, soit près de 200 de moins qu'en 2018. Le cheptel moyen éligible est de 244 brebis nourrices par demande. C'est une moyenne qui ne reflète pas la diversité de l'étendue des troupeaux entre élevages.

On dénombre 339 demandes dans le cadre de l'instauration de

Les cours de l'année 2021 démarrent au plus haut, supérieurs à ceux de l'année 2020 et à la moyenne triennale. La baisse habituelle après les fêtes religieuses d'avril paraît d'autant plus sévère, mais les cotations restent encore supérieures

à celles de 2020 au même moment. En juin, à 7,44 €/kg de carcasse en moyenne, le cours est supérieur de 9 % à la moyenne 2018-19-20 du mois.

Figure 4 - Cotation agneau 16-19 couvert U



Sources : FAM - commissions hebdomadaires de cotation de Poitiers

la majoration pour les nouveaux éleveurs. Cela représente 12% du total des demandes, et 10 % de l'effectif des brebis. C'est un signe plutôt encourageant pour la reprise des exploitations. Reste à voir si cette dynamique continue dans les années à venir et si cet encouragement financier est maintenu.

L'évolution des aides découplées est déterminante dans le soutien aux éleveurs. Ils ont perçu chacun en moyenne 21 300 € d'aides découplées (paiement de base + paiement redistributif + paiement vert + paiement

additionnel en faveur des jeunes agriculteurs) en 2020. La convergence des aides découplées avait été plutôt favorable aux élevages ovins, mais ils subissent comme les autres exploitations la baisse globale de l'enveloppe allouée à ces aides.

L'ICHN constitue également une indemnité de premier ordre pour une majorité d'éleveurs ovins. Hors Pyrénées-Atlantiques, 71 % des bénéficiaires d'une aide ovine ont également bénéficié de l'ICHN en 2020, pour un montant moyen de 9 600 €. La révision du zonage ICHN a fortement impacté les éleveurs concernés.

Tableau 6 - Demandes d'aides ovines déposées en 2020 (les Pyrénées-Atlantiques sont exclues car l'élevage laitier y est dominant)

2020	Demandes d'aides ovines déposées en 2020			dont demande majoration nouveau producteur	
	nb dossiers déposés	effectif engagé	cheptel moyen	nb dossiers déposés	effectif engagé
16 - Charente	159	45 027	283	20	4 516
17 - Charente-Maritime	48	7 753	162	11	1 679
19 - Corrèze	205	31 617	154	19	2 187
23 - Creuse	309	50 739	164	41	7 089
24 - Dordogne	207	32 247	156	49	6 714
33 - Gironde	58	11 667	201	8	1 814
40 - Landes	25	3 603	144	6	816
47 - Lot-et-Garonne	67	10 101	151	9	1 183
79 - Deux-Sèvres	538	146 822	273	46	9 702
86 - Vienne	438	143 692	328	37	7 818
87 - Haute-Vienne	700	186 360	266	93	21 288
Nouvelle-Aquitaine	2 754	669 628	243	339	64 806

Sources : ISIS - extraction du 20/05/2020

Tableau 7 - Principales aides PAC perçues par les bénéficiaires de l'aide ovine en 2020 (les Pyrénées-Atlantiques sont exclues car l'élevage laitier y est dominant)

	Aide ovine		Total aides découplées		ICHN	
	nb bénéficiaires	montant (€)	nb bénéficiaires	montant (€)	nb bénéficiaires	montant (€)
16 - Charente	157	1 048 534	151	3 041 780	114	1 061 095
17 - Charente-Maritime	45	174 541	44	986 086	28	170 246
19 - Corrèze	203	727 954	200	3 753 938	180	2 777 028
23 - Creuse	307	1 191 194	302	6 698 736	259	3 660 651
24 - Dordogne	203	748 773	197	2 863 693	139	890 249
33 - Gironde	57	256 650	51	853 388	16	118 101
40 - Landes	23	78 535	22	243 962	4	8 205
47 - Lot-et-Garonne	67	232 539	65	995 226	40	223 756
64 - Pyrénées-Atlantiques	1977	12 447 471	1946	27 315 927	1853	27 615 189
79 - Deux-Sèvres	537	3 443 498	528	10 789 505	273	1 082 846
86 - Vienne	433	3 325 325	430	12 439 047	339	3 104 945
87 - Haute-Vienne	694	4 292 707	690	14 463 762	551	5 607 412
Nouvelle-Aquitaine	4 703	27 967 720	4 626	84 445 050	3 796	46 319 723

Sources : ISIS - extraction du 20/05/2020

6 - Les résultats économiques des élevages

Le réseau d'information comptable agricole RICA comporte dans son échantillon 35 exploitations spécialisées en ovins viande en Nouvelle-Aquitaine en 2019.

Les élevages de la région ont en moyenne une taille plus réduite que celle des autres régions françaises. La valeur de la production, en produit brut et en production de l'exercice, est également inférieure. En Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national, la valeur de la production de l'exercice ne couvre pas les consommations intermédiaires. Cela explique les valeurs ajoutées négatives. On peut noter qu'en moyenne, la valeur ajoutée des exploitations néo-aquitaine est supérieure à celle des autres régions, contrairement au produit brut.

Les subventions sont donc tout à fait déterminantes pour la viabilité de ces élevages. Les surfaces et cheptels étant inférieurs, les subventions reçues par les exploitations de la région sont inférieures à celles du reste de la France. La différence de subventions reçues se répercute jusqu'au résultat : le résultat courant avant impôt RCAI moyen par Unité de travail non salarié (UTANS) est nettement moins élevé en Nouvelle-Aquitaine que pour les autres élevages d'ovins viande en France.

Une fois déduites les charges financières et la dotation aux amortissements, il s'établit en moyenne à 14 300 €, soit 30 % de moins que celui du reste de la France, à 20 500 €. S'il reste inférieur à celui des autres régions, il est à noter qu'il a augmenté sensiblement par rapport au résultat de 2017, avec une progression de 28% entre 2017 et 2019.

On peut également constater qu'entre 2017 et 2019, la superficie en ha et le nombre d'UGB ovine ont augmenté en Nouvelle-Aquitaine (respectivement +6 et +7 %), tandis qu'il a diminué dans les autres régions. Cette augmentation en valeur absolue se traduit également, en Nouvelle-Aquitaine, par une augmentation de la superficie et du cheptel par unité de travail (+1 % et +2 %). Dans les autres

Tableau 8 - Principaux agrégats comptables en 2019

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2019	Nouvelle-Aquitaine	autres régions
Produit brut standard	68 439	91 200
dont produit brut vente agneaux	39 421	38 612
autres produits	29 018	52 589
Production de l'exercice	48 617	54 130
- Charges approvisionnement	32 632	32 038
- Autres charges	20 891	30 896
= Valeur ajoutée	-4 906	-8 804
+ Subventions	44 197	65 303
dont aides couplées ovines	10 214	10 572
+ Indemnités assurances	605	679
- Fermages et loyers	4 298	4 886
- Impôts et taxes	1 183	877
- Charges de personnel		
=Excédent brut d'exploitation (EBE)	33 070	49 957
- Dotations aux amortissements	13 567	20 974
≈ Résultat d'exploitation	19 504	29 107
- Charges financières	1 635	1 235
+ Produits financiers	173	184
=Résultat courant avant impôt (RCAI)	18 042	28 056
RCAI par Utans	14 316	20 466

Dans le RICA, le RCAI est calculé avant déduction des cotisations sociales du ou des exploitants

Sources : Agreste - RICA

régions, la diminution s'observe également dans les deux cas, par exploitation et par Utans (-8% et -13%). La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats. Il convient de signaler que les performances économiques diffèrent sensiblement selon les systèmes d'élevage.

7 - Les abattages

Sur les 35 abattoirs que compte la région en 2020, 23 ont travaillé les ovins. Les plus forts tonnages en total d'ovins abattus sont réalisés au Vigeant (86) et à Thouars (79). Ces abattoirs sont spécialisés en viande ovine et caprine. Suivent ceux de Bellac (87), Lusignan (86) et Bessines-sur-Gartempe (87) qui sont également équipés de chaînes d'abattage de bovins. On constate ainsi que les abattoirs à plus fort tonnage d'ovins sont implantés dans les territoires traditionnellement producteurs d'agneaux, dans le nord de la région.

8 - La consommation française de viande ovine

La consommation individuelle de viande ovine est de 2,8 kgec en 2019, stable depuis 3 ans, et en recul de 23 % depuis 2009. La baisse des disponibilités en viande ovine, la cherté de cette viande, son goût prononcé ainsi que le manque estimé de praticité sont les raisons principales du recul de sa consommation. C'est une viande surtout consommée lors d'événements festifs et par une population âgée.

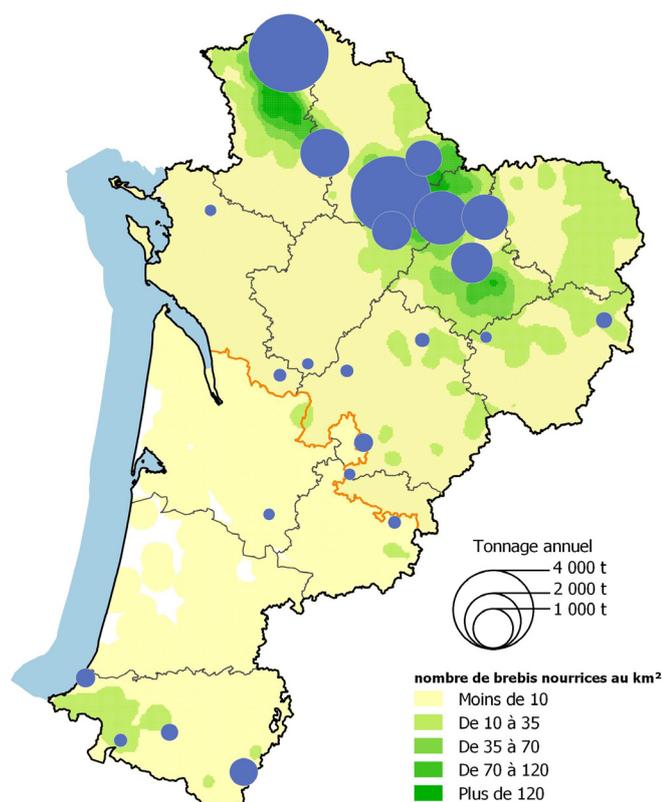
La viande ovine représente 7 % des achats par les ménages de viandes de boucherie en valeur et 5 % en volume. Le prix moyen d'achat par le consommateur a aussi été en hausse pour cette viande : à 14,88 €/kg, il a augmenté de 3,0 % par rapport à 2018. En revanche, les achats des ménages en viande ovine se sont repliés de 6,9 % en volume, conséquence de quantités achetées par ménage en baisse

Tableau 9 - Charges d'aliments dans les exploitations spécialisées en ovins viande en 2019

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2019	Nouvelle-Aquitaine	autres régions
Unités de travail non salarié (Utans)	1,3	1,4
SAU en ha	80	124
UGB ovines	90	91
SAU/Utans	64	90
UBG/Utans	71	66
Charges aliments concentrés pour ovins	17 329	14 848
Charges aliments grossiers pour ovins	1 418	2 135
Frais d'aliments / UGB ovine	208	187

Sources : Agreste - RICA

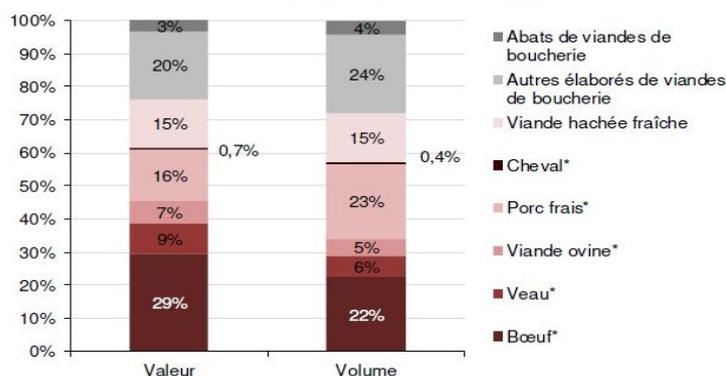
Carte 4- Abattage d'ovins en 2019 en Nouvelle-Aquitaine



Sources : MAA enquête mensuelle abattoirs - Agreste RA 2010

Figure 6 - Répartition des achats de viande de boucherie fraîche en France en 2019

Achats de viandes de boucherie fraîches : structure en 2019



*Hors abats et hors gros achats
Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Sources : FranceAgriMer - Panel Kantar

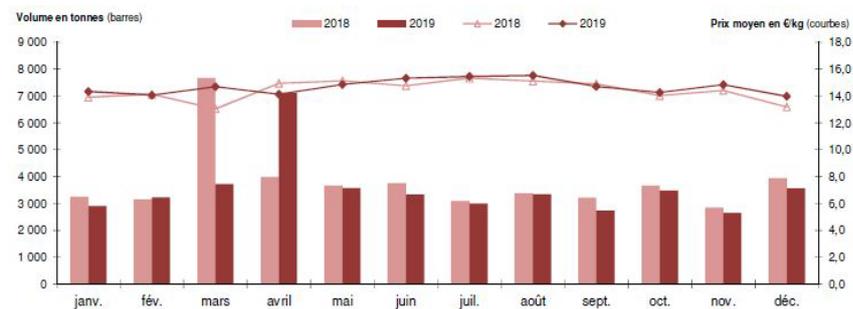
de 4,3 %. En effet, si la fréquence d'achat de la viande ovine est restée la même, les quantités achetées par acte d'achat ont baissé de 3,8 % par rapport à 2018. En parallèle, le taux de pénétration a perdu 1,5 point en un an pour s'établir à 44,7 % en 2019. L'évolution du prix de la viande ovine suit l'évolution globale à la hausse des prix à la consommation des viandes de boucherie. Elle suit une augmentation plus prononcée que l'indice général des prix (+1,1 point). L'indices de prix des viandes ovines a augmenté de plus de 2 points en un an (la hausse est plus modérée pour la viande bovine avec + 1,4 point).

Source : FranceAgriMer et Kantar WorldPanel

9 - Le marché international de la viande ovine

Depuis le Brexit, les données du Royaume-Uni ne sont plus comptabilisées dans les données de l'Union européenne. Les échanges commerciaux avec ce pays sont désormais comptabilisés comme échanges avec les pays tiers. En terme de cheptel de brebis nourrices, l'Espagne est le pays de l'Union européenne détenant le plus gros effectif avec 8,7 millions de têtes. Suivent la France avec 3,8 millions de têtes, l'Irlande (2,6 M) et le Portugal (1,3 M). Le Royaume-Uni reste le plus gros détenteur du continent européen de brebis nourrices avec 13,8 millions en 2019. En terme de production de viande

Figure 7 - Saisonnalité de la consommation de la viande ovine en France en 2018 et 2019



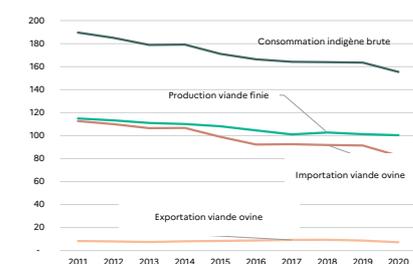
Sources : FranceAgriMer - Panel Kantar

ovine, le classement est sensiblement identique : le Royaume-Uni a produit 264 M de tec, dont 227 d'agneaux, l'Espagne 114 (95 M tec d'agneaux) et la France 80 M (66 M tec d'agneaux). La France reste un fort importateur, qui produit presque autant qu'il importe. Ainsi, 38 000 tec ont été importées depuis le Royaume-Uni. Les pays tiers de l'Union européenne sont des partenaires importants, avec notamment la Nouvelle-Zélande (troisième source d'importations) et l'Australie (septième).

Les importations sont en sensible baisse depuis 2014, en lien avec la baisse de consommation, mais la production nationale se maintient. Proportionnellement, la consommation est ainsi plus tournée vers les produits nationaux. On note un net fléchissement des importations en 2020. Effet Covid ou prolongation de ce phénomène, la réponse ne sera connue

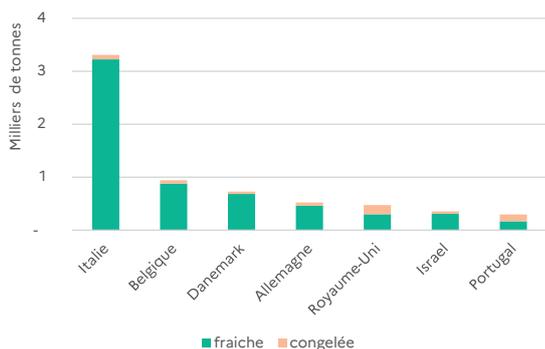
qu'avec le recul des prochains mois. La principale destination de la viande ovine française exportée est l'Italie, qui représentent 40 % du tonnage des exportations. Suivent la Belgique et le Danemark, pour 11 et 9 %. Ces exportations se font principalement sous forme de viande fraîche. La viande congelée est plutôt expédiée vers l'Espagne, le Royaume-Uni et la Pologne.

Figure 8 - Évolution de la production, de la consommation et des importations, exportations françaises de viande ovine



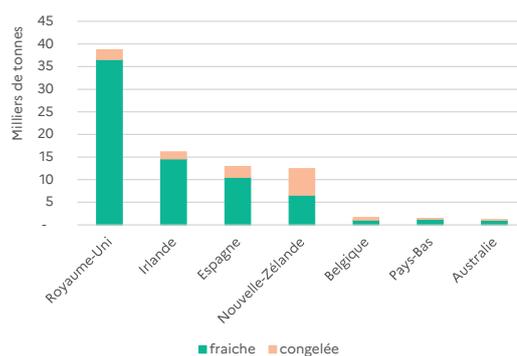
Sources : Agreste

Figure 9 - Principales destinations d'exportation de la viande ovine française



Sources : Agreste

Figure 10 - Principales provenances des importations de viande ovine en France



Sources : Agreste

GLOSSAIRE

AOP : appellation d'origine protégée	OP : organisation de producteurs
EBE : excédent brut d'exploitation	RA2010 : recensement agricole 2010
EARL : entreprise agricole à risque limité	RCAI : résultat courant avant impôt
GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun	SAU : superficie agricole utilisée
ICHN : indemnité compensatoire de handicap naturel	SIQO : signes officiels de qualité et d'origine
Kgec : kilogramme équivalent carcasse	TEC : tonne équivalent carcasse
PHAE : prime herbagère agro-environnementale	UGB : unité gros bétail
IGP : identification géographique protégée	UTANS : unité de travail annuel non salarié

Principales organisations de producteurs présentes en Nouvelle-Aquitaine

ADEDS Association des Éleveurs des Deux-Sèvres, Parthenay (79)
ADOV Association pour le Développement Ovin de la Vienne, Montmorillon (86)
Agnel (union des sections ovines d'UNIVIA et Expalliances), Thiviers (24)
AOBB Alliance Ovine Basquo-Béarnaise, Oloron-Sainte-Marie (64)
Axuria, Mauleao (64)
CAOSO Coopérative Agricole Ovine du Sud-Ouest, Idaux-Mendy (64)
CAVAC-VSO Vendée Sèvres Ovins, siège social à La Roche-sur-Yon (85)
CAVEB, à Chatillon sur Thouet (79)
ECOVI Éleveurs Centre Ouest OVins (union de Bellac ovins et des sections ovines de CEPV-Altitude et de CORALI), Peyrat de Bellac (87)
GEG Groupement des Éleveurs Girondins, Gironde-sur-Dropt (33)
Limovin, Limoges (87)
Lur berri, Aïcirits-Camou-Suhast (64)
OBL Ovins Berry Limousin (union des sections ovines de CELMAR et CCBE), Saint-Benoit-du-Sault (36)
Opalim, association d'éleveurs de Haute-Vienne, Creuse, Charente et Charente-Maritime, Panazol (87)
Ter'élevage union de coopératives, Viennay (79)

Interprofession et instituts techniques

ARONA Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine. Elle est le COREFI ovins viande et lait

CREO Centre de Recherches et d'Expérimentation Ovines, à Coulaures (24), ferme expérimentale qui travaille à pallier aux préoccupations de la filière en associant zootechnie et rentabilité et en développant les pratiques agro-écologiques au sein des exploitations.

Organismes de sélection basés en Nouvelle-Aquitaine:
GEODE à Montmorillon (86). et antenne limousine de **ROM Sélection** à Meymac (19).
INSEM OVIN centre d'insémination et de testage, Verneuil sur Vienne (87)

Institut de l'élevage, avec en particulier le **CIIRPO** Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine; Saint-Priest-Ligouère (87), dont le rôle est de diffuser des connaissances techniques et mettre en œuvre des actions de recherche. Les expérimentations sont réalisées sur la ferme du Mourier (87) et dans les fermes des lycées.

Interbev Ovin (comité régional)
www.inn-ovin.fr, le site des partenaires de la filière
APOSNO association pour l'organisation du salon national ovin **TechOvin**, Bellac (87)

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1
Tel : 05 55 12 90 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
Rédactrice : Violaine DUPUIS
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2021